



National Defence

Défense nationale

Headquarters
Ottawa, Ontario K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario) K1A 0K2

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

National Defence Headquarters/
Quartier général de la Défense nationale
60 prom. Moodie Drive
Ottawa ON K1A 0K2

Attn: **Armel Boussougou**
Email: Armel.Boussougou@forces.gc.ca

Proposal To: National Defence Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods and services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

Proposition à : Défense nationale Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens et services énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqués(s).

Solicitation Closes – L'invitation prend fin

At – à: 14:00 heures
Heure avancée de l'est (HAE)/
Eastern Daylight Time (EDT)

On - le: 2024-04-15

Title/Titre: ANALYSTE DES POLITIQUES	Solicitation No – N° de l'invitation W2177-241114
Solicitation Amendment No – No de modification de l'invitation 002	
Client Reference No. (optional) - N° de référence du client (facultatif) BMT-24-20	
Date of Solicitation – Date de l'invitation 23 février 2024	
Address Enquiries to – Adresser toutes questions à Armel.Boussougou@forces.gc.ca	
Telephone No. – N° de téléphone 343 540-9459	FAX No – N° de fax
Destination Included Herein/ Ci-inclus	

Instructions:

Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions: Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Delivery required - Livraison exigée	Delivery offered - Livraison proposée
Vendor Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) - Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie)	
Name/Nom _____	Title/Titre _____
Signature _____	Date _____

La modification 002 est émise pour la raison suivante :

- PROLONGER la date de fermeture de l'Appel d'offres ;
- MODIFIER l'article 4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION ;
- MODIFIER l'ANNEXE B1 SOUMISSION FINANCIÈRE ; et
- MODIFIER l'ANNEXE A1 SOUMISSION TECHNIQUE.

I. PROLONGER la date de fermeture de l'Appel d'offres

SUPPRIMER: L'invitation prend fin : 27 février 2024 à 14h00 Heure normale de l'Est (HNE)

REPLACER : L'invitation prend fin : 15 avril 2024 à 14h00 Heure avancée de l'Est (HAE)

II. MODIFIER l'article 4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION

SUPPRIMER: l'article 4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION dans son intégralité, et

REPLACER : par un nouvel article 4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION, ci-inclus :

4.2 Méthode de sélection

La soumission doit être conforme aux exigences de l'invitation à soumissionner et remplir toutes les exigences obligatoires pour être jugée recevable.

- 1) Le prix du Tableau 6 déterminera le prix total évalué de l'offre.
- 2) Une proportion de 70% sera accordée à la note pour le mérite technique et une proportion de 30% sera accordée à la note pour le prix.
- 3) La soumission recevable ayant la note combinée globale la plus haute sera recommandée pour l'attribution du contrat.

Exemple : Note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique (70%) et du prix (30%)

		Soumissionnaire 1	Soumissionnaire 2	Soumissionnaire 3
Note technique globale		77/90	60/90	62/90
Prix évalué de la soumission		55 000,00 \$	50 000,00 \$	45 000,00 \$
Calculs	Note pour le mérite technique	$77/90 \times 70 = 59,89$	$60/90 \times 70 = 46,67$	$62/90 \times 70 = 48,22$
	Note pour le prix	$45/55 \times 30 = 24,55$	$45/50 \times 30 = 27,00$	$45/45 \times 30 = 30,00$
Note combinée		83,84	75,56	80,89
Évaluation globale		1 ^{er}	3 ^e	2 ^e

III. MODIFIER L'ANNEXE B1 SOUMISSION FINANCIÈRE

SUPPRIMER: ANNEXE B1 SOUMISSION FINANCIÈRE dans son intégralité, et
REPLACER : par une nouvelle ANNEXE B1 SOUMISSION FINANCIÈRE, ci-incluse :

ANNEXE B1
SOUMISSION FINANCIÈRE

(à être complété par le soumissionnaire)

B1 GÉNÉRALITÉS

Les soumissionnaires DOIVENT présenter des indemnités journalières sur la période de cinq (5) ans. Le montant total de la TPS ou de la TVH doit être indiqué séparément, s'il y a lieu.

1. Le prix du Tableau 6 déterminera le prix total évalué de l'offre.
2. Dans tous les cas, les frais de déplacement et de subsistance ne font pas partie du prix évalué de l'offre.

B2 MAIN-D'ŒUVRE – INDEMNITÉ JOURNALIÈRE

- 1) Le Canada paiera l'entrepreneur seulement pour les journées réellement travaillées.
- 2) L'indemnité journalière s'applique à la main-d'œuvre pour les travaux décrits à l'annexe A, Énoncé des travaux.

B2 TRAVAUX PRÉVUS DÉCRIS DANS L'ÉNONCÉ DES TRAVAUX

Tableau 5

Catégorie de main-d'œuvre	Année 1 (Indemnité journalière)	Année 2 (Indemnité journalière)	OPTION 1 Année 3 (Indemnité journalière)	OPTION 2 Année 4 (Indemnité journalière)	OPTION 3 Année 5 (Indemnité journalière)
Diplômé en génie principal (Ingénieur principal(e))					

B4. PRIX ÉVALUÉ

Tableau 6 : Prix total évalué de l'offre

Prix total évalué (somme de toutes les cellules) =	_____ \$
--	----------

IV. MODIFIER L'ANNEXE A1 SOUMISSION TECHNIQUE

SUPPRIMER: ANNEXE A1 SOUMISSION TECHNIQUE dans son intégralité, et
REEMPLACER : par une nouvelle ANNEXE A1 SOUMISSION TECHNIQUE, ci-incluse :

ANNEXE A1 **SOUMISSION TECHNIQUE**

(à être complété par le soumissionnaire)

Plan d'évaluation technique – Diplômé en génie principal

Grille souple relative aux SPTS
Grille souple de la catégorie de diplômé en génie
Niveau d'expertise Principal : Minimum de 120 points Intermédiaire : Minimum de 90 points (<i>fourni pour référence SEULEMENT</i>) Subalterne : Minimum de 80 points (<i>fourni pour référence SEULEMENT</i>)
Études pertinentes à la catégorie de consultant 55 points : Diplôme universitaire (doctorat, études supérieures, premier cycle)
Reconnaissance professionnelle pertinente 10 points : Certification professionnelle pertinente
Expérience pertinente dans la catégorie de consultant 10 points : Entre 1 et 2 ans (12 à 23 mois) 25 points : Entre 2 et 4 ans (24 à 47 mois) 35 points : Entre 4 et 6 ans (48 à 71 mois) 45 points : Entre 6 et 8 ans (72 à 95 mois) 55 points : Entre 8 et 10 ans (96 à 119 mois) 65 points : ≥10 ans (120+ mois)

Critères techniques obligatoires

La soumission doit respecter les critères techniques obligatoires précisés ci-dessous. Le soumissionnaire doit fournir la documentation nécessaire afin de prouver qu'il se conforme à cette exigence.

Les soumissions qui ne respectent pas les critères techniques obligatoires seront jugées non recevables. Chaque critère technique obligatoire devrait être traité séparément.

Tableau 1 – Critères techniques obligatoires

N°	Critères techniques obligatoires (CTO)		Réponse du soumissionnaire
SPTS 5.3 Diplômé en génie principal		Respecté/non respecté	Avec emplacement du critère démontré dans l'offre proposée
CTO 1	Le soumissionnaire doit soumettre un curriculum vitæ détaillé pour la ressource proposée démontrant clairement que la ressource répond aux exigences minimales obligatoires (formation pertinente, certifications professionnelles pertinentes et expérience de travail pertinente) pour la catégorie de ressource 5.3 Diplômé en génie principal, comme cela est décrit dans la pièce jointe 1 de la partie 4, Grille souple relative aux SPTS.		
CTO 2	La ressource doit posséder au moins cinq années d'expérience en génie liée à l'équipement de la défense ou à un système de soutien d'équipement de la défense (voir la remarque 1 pour la définition).		

Critères techniques cotés

Les soumissions qui satisfont à tous les critères techniques obligatoires seront évaluées et cotées comme il est précisé dans le tableau ci-dessous. Le soumissionnaire doit fournir la documentation nécessaire afin de démontrer qu'il se conforme à ces critères.

Chaque critère technique coté doit être traité séparément.

Tableau 2 – Critères techniques cotés

N°	Critères techniques cotés (CTC)	Réponse du soumissionnaire
SPTS 5.3 Diplômé en génie principal		Avec emplacement du critère démontré dans l'offre proposée
CTC1	<p>Doit clairement démontrer une expérience dans le *soutien direct ou la participation active à des analyses de rentabilisation du soutien (ARS) individuelles et formelles de l'équipement de la défense.</p> <p>Remarque : À des fins de vérification, le soumissionnaire doit déterminer précisément ces fichiers d'ARS.</p> <p>* « Soutenir directement ou participer activement » à une ARS signifie l'un des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> participer activement à l'analyse des besoins en matière de soutien en service; 	

	<ul style="list-style-type: none"> définir un certain nombre d'options à analyser au cours de l'ARS; influencer, dans quelque mesure que ce soit, tout élément des stratégies ou des solutions d'approvisionnement ou de soutien envisagées au cours de l'ARS. <p>Nombre d'ARS individuelles et formelles en matière d'équipement de la défense :</p> <p>Zéro ARS = 0 point Une ARS = 15 points Deux ARS = 20 points Trois ARS = 25 points Quatre ARS = 30 points Cinq ARS ou plus = 35 points</p>	
	Note maximale possible pour CTC1 : 35	Note du soumissionnaire =
CTC2	<p>Doit clairement démontrer une expérience continue dans l'un ou l'autre des domaines suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> l'élaboration ou l'amélioration du processus d'ARS; la prestation de formations ou de perfectionnement professionnel liés à l'ARS aux apprenants. <p>Remarque : Le soumissionnaire doit préciser quand et à quel titre cette contribution a eu lieu.</p> <p>De 0 à 5 mois = 0 point De 6 à 11 mois = 2 points 12 mois ou plus = 5 points</p>	
	Note maximale possible pour CTC2 : 5	Note du soumissionnaire =
CTC3	<p>Doit démontrer clairement une expérience dans le soutien (voir la remarque 2 pour la définition) d'équipements de défense (voir la remarque 1 pour la définition). L'expérience de soutien utilisée pour le CTC3 doit différer de l'expérience utilisée dans le CTC1 ou le CTC2.</p> <p>De 0 à 23 mois = 0 point De 24 à 48 mois = 4 points 49 mois ou plus = 8 points</p>	
	Note maximale possible pour CTC3 : 8	Note du soumissionnaire =
CTC4	<p>Doit démontrer clairement une expérience dans un projet d'acquisition d'immobilisations pour de l'équipement de la défense (voir la remarque 1 pour la définition). Cette expérience doit différer de l'expérience utilisée dans le CTC1.</p> <p>De 0 à 23 mois = 0 point De 24 à 48 mois = 2 points 49 mois ou plus = 4 points</p>	
	Note maximale possible pour CTC4 : 4	Note du soumissionnaire =

CTC5	<p>Doit clairement démontrer une expérience dans l'élaboration ou le maintien de politiques, de procédures, d'orientations ou d'outils pour les praticiens travaillant avec de l'équipement de la défense (voir la remarque 1 pour la définition). Cette expérience ne doit pas nécessairement différer de l'expérience utilisée dans le CTC2.</p> <p>De 0 à 23 mois = 0 point De 24 à 48 mois = 4 points 49 mois ou plus = 8 points</p>	
	Note maximale possible pour CTC5 : 8	Note du soumissionnaire =
CTC6	<p>Doit clairement démontrer une expérience dans l'acquisition ou la passation de marchés de contrats de soutien d'équipement de la défense (voir la remarque 1 pour la définition) (voir la remarque 2 pour la définition), sauf si la même expérience a déjà été utilisée pour démontrer d'autres critères techniques cotés (TC) ci-dessus.</p> <p>De 0 à 23 mois = 0 point De 24 à 48 mois = 4 points 49 mois ou plus = 8 points</p>	
	Note maximale possible pour CTC6 : 8	Note du soumissionnaire =
CTC7	<p>Doit être bilingue (capable de parler et d'écrire en anglais et en français avec un minimum d'erreurs). Moins que bilingue = 0 point Bilingue = 3 points</p>	
	Note maximale possible pour CTC7 : 3	Note du soumissionnaire =
CTC8	<p>Doit démontrer clairement une expérience dans la relecture de documents français de plusieurs pages fournis par les services de traduction, afin de garantir l'exactitude et la cohérence de la terminologie. Préciser chaque document et pour quel projet. Une page ou moins ne compte pas.</p> <p>1 document = 0 point 2 ou 3 documents = 2 points 4 documents = 3 points 5 documents ou plus = 4 points</p>	
	Note maximale possible pour CTC8 : 4	Note du soumissionnaire =
CTC 9	<p>Doit clairement démontrer une expérience dans le développement de la conception GCpédia, de la conception SharePoint ou de la conception Web.</p> <p>De 0 à 23 mois = 0 point De 24 à 48 mois = 2 points 49 mois ou plus = 3 points</p>	
	Note maximale possible pour CTC9 : 3	Note du soumissionnaire =
CTC 10	<p>Doit démontrer une expérience, au cours des 10 dernières années, dans le peaufinage de documents Word. Sans considération pour le travail sur le contenu lui-même, « peaufiner » un</p>	

	<p>document signifie utiliser les fonctionnalités avancées de Word pour toute combinaison des éléments suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) utiliser différentes mises en page et numérotations de pages pour différentes sections; 2) maximiser l'utilisation des « styles »; 3) utiliser des références croisées/légendes internes; 4) personnaliser une table des matières, une liste de tableaux ou de figures; 5) formater pour donner un aspect professionnel; 6) respecter les règles conventionnelles d'utilisation de l'italique, du gras, du souligné, des couleurs de police et des majuscules. <p>Remarque : Le soumissionnaire doit préciser quel document et pour quel projet.</p> <p>1 document = 1 point 2 ou 3 documents = 2 points 4 documents = 3 points 5 documents ou plus = 4 points</p>	
	Note maximale possible pour CTC10 : 4	Note du soumissionnaire =
CTC 11	<p>Doit démontrer une expérience, au cours des 10 dernières années, dans l'examen approfondi du contenu de documents anglais et l'identification d'erreurs, d'incohérences, d'une grammaire inappropriée, d'un flux inadéquat, de parties peu claires et d'un niveau de détails ou de contenu inapproprié pour les lecteurs visés. Préciser quel document et pour quel projet.</p> <p>1 document = 1 point 2 documents = 2 points 3 documents = 3 points 4 documents = 4 points 5 documents ou plus = 5 points</p>	
	Note maximale possible pour CTC11 : 5	Note du soumissionnaire =
CTC 12	<p>Doit démontrer clairement avoir publié un document de recherche ou un article directement lié au soutien de l'équipement de la défense (voir la remarque 2 pour la définition) ou à l'acquisition de services de soutien.</p> <p>1 document = 2 points 2 documents ou plus = 3 points</p>	
	Note maximale possible pour CTC12 : 3	Note du soumissionnaire =
Note totale maximale possible = 90 points		Note totale pour l'offre proposée =

Remarque 1.

L'équipement de la défense est un système, logiciel, matériel ou micrologiciel majeur utilisé pour faire fonctionner une capacité militaire des Forces armées canadiennes.

Un système de soutien d'équipement de la défense n'est pas classé comme instrument de combat et est utilisé dans un rôle défensif ou de soutien. Les exemples incluent le matériel, les services, les installations, l'infrastructure et le personnel requis pour l'exploitation, les essais et le soutien de l'équipement de la défense (selon la remarque 2).

Remarque 2.

Dans le cadre de l'équipement de la défense, le soutien est général et inclut tous les types de soutien à l'équipement militaire, notamment :

- l'entretien;
- la réparation et la révision;
- les modifications techniques;
- la gestion de la chaîne d'approvisionnement (approvisionnement, inventaire, gestion du matériel);
- la gestion du cycle de vie du matériel;
- l'assurance du matériel;
- la gestion de données techniques (données, publications);
- la formation liée au matériel;
- la technologie de l'information;
- l'infrastructure.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS.